



AGENCE DU SOLEIL SOCIÉTÉ CATALANE DE GESTION

Un regard différent sur l'immobilier

GARANTIES LOCATIVES

RESIDENCE « LE MAS DE LA MER »

A FLEURY D'AUDE (11560)



Je soussigné(e),

Demeurant :

Code postal / Ville :

Né(e) le :

Lieu de naissance :

Demande à adhérer au contrat « Garanties Loyers Impayés et Vacance Locative » souscrit par l'intermédiaire de l'agence immobilière : **Agence du Soleil – 217, avenue Pierre Brossolette – BP13 – 11210 PORT LA NOUVELLE**, auprès de la compagnie d'assurance en GLI pour la protection juridique sous le numéro ou auprès de la compagnie d'assurance en GRL pour le contrat d'assurance PASS-GRL n° et complémentaire PASS-GRL n° , pour le lot situé :

Résidence : « Le Mas de la Mer »

Lot n° :

Adresse :

Code postal / Ville : 11560 FLEURY D'AUDE

Je reconnais avoir pris bonne note que la cotisation d'assurance de cette année sera calculée sur la base d'un taux de **5.00 % TTC** du montant des loyers, charges et taxes. J'ai pris bonne note que le taux peut être réajusté annuellement par application d'un taux majoré en raison de la charge des sinistres, ou à tout moment si le taux de taxes applicable venait à être majoré. J'ai noté que la validité de la présente demande d'adhésion est subordonnée à la validité du mandat de gestion donné au souscripteur et que cette adhésion prendra fin avec la résiliation du mandat de gestion. J'ai pris connaissance du résumé des garanties présenté dans le présent document. Je peux, sur simple demande, obtenir l'exemplaire intégral des Conditions Générales.



AGENCE DU SOLEIL SOCIÉTÉ CATALANE DE GESTION

Un regard différent sur l'immobilier

GARANTIES	INDEMNISATION	FRANCHISE
Loyers, charges et taxes impayés	- dispositif GLI : durée illimitée - maximum 80 000 € - dispositif GRL : durée illimitée jusqu'au départ effectif du locataire	SANS
Détériorations immobilières	- dispositif GLI : maximum 8 000 € HT - dispositif GRL : maximum de 7 700 € TTC	Franchise équivalente au dépôt de garantie versé à l'entrée par le locataire, soit 1 mois de loyer hors charges
Protection juridique	- dispositif GLI : maximum 5 000 € - dispositif GRL : plafond de dépenses par litige fixé à 20 000 €	Seuil d'intervention de 230.00 € Seuil d'intervention de 200.00 €
Frais de procédures	- dispositif GLI : maximum 5 000 € - dispositif GRL : honoraires d'avocat, d'huissier de justice ainsi que les frais annexes de procédures judiciaires pris en charge	SANS
Vacance locative, établie à 6 mois	- dispositif GLI : 6 mois de loyers charges et taxes - dispositif GRL : 6 mois de loyers hors charges et taxes	GLI : 1 mois de loyer charges et taxes GRL : 1 mois de loyer hors charges et taxes
Carence locative, établie à 6 mois	- gestionnaire, Agence du Soleil : 3 mois de loyers hors charges et taxes à compter de la date de réception du lot, sans aucune réserve et au terme de la période relative aux intérêts intercalaires, - promoteur, Village Immo Promotion : 3 mois de loyers hors charges et taxes au terme du versement des 3 premiers mois de loyers hors charges et taxes	SANS



AGENCE DU SOLEIL SOCIÉTÉ CATALANE DE GESTION

Un regard différent sur l'immobilier

GRILLE DE LOYERS VALIDEE POUR CE PROGRAMME

LOT	TYPE	Etage	shab (m²)	Terrasse (m²)	Jardin (m2)	SHAB SCELLIER	N° Parking	LOYER SCELLIER parking compris en €	PRIX COMMERCIAL TOTAL TTC	PRIX PACKAGE TOTAL TTC avec garanties
1	Villa T2		38,23	7,81	66,00	42,14	5	382	114 634	130 266
2	Villa T2		38,23	7,81	70,00	42,14	16	382	114 634	130 266
3	Villa T2		38,23	7,81	60,50	42,14	1	382	114 634	130 266
4	Villa T2		38,23	7,81	70,00	42,14	2	382	114 634	130 266
5	Villa T3		58,19	7,80	99,50	62,09	3-4	496	148 780	169 069
6	Villa T3		58,19	7,80	70,50	62,09	6-7	496	148 780	169 069
7	Villa T3		58,19	7,80	72,50	62,09	8-9	496	148 780	169 069
8	Villa T3		58,19	7,80	72,50	62,09	14-15	496	148 780	169 069
9	Villa T3		58,19	7,80	73,00	62,09	10-11	496	148 780	169 069
10	Villa T3		58,19	7,80	75,00	62,09	12-13	496	148 780	169 069
11	Villa T3		58,19	7,80	74,00	62,09	17-18	496	148 780	169 069
12	Villa T3		58,19	7,80	74,00	62,09	19-20	496	148 780	169 069
13	Villa T3		58,19	7,80	73,50	62,09	22-23	496	148 780	169 069
14	Villa T3		58,19	7,80	63,00	62,09	25	496	148 780	169 069
22	Villa T2		38,23	7,81	64,50	42,14	21	382	114 634	130 266
23	Villa T2		38,23	7,81	65,00	42,14	24	382	114 634	130 266

- ❖ Provisions mensuelles sur charges pour les appartements de type 2 : **20.00 € par mois et par lot**
- ❖ Provisions mensuelles sur charges pour les appartements de type 3 : **25.00 € par mois et par lot**

Mon adhésion prend effet le (soit le 1er du mois suivant la date de signature du présent bulletin d'adhésion, soit la date de signature du bulletin d'adhésion si elle correspond à la signature d'un nouveau bail pour le lot considéré) pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Je mandate expressément par la présente l'Agence du Soleil pour agir en mon nom concernant le lot désigné ci-dessus afin qu'il prenne en charge la gestion des relations avec l'assureur et reçoive en mon nom les éventuelles indemnités versées par ce dernier.

Je donne acte à l'Agence du Soleil prise en la personne de ces mandataires dûment accrédités, qu'elle a rempli son obligation de renseignement et son devoir de conseils à mon égard.

Fait à , le

Signature du propriétaire - assuré

Cachet du gestionnaire – souscripteur

Cachet du promoteur